



### **Logement et crédit : le CPE n'arrange rien !**

Pour faciliter l'accès au logement des salariés en CPE, le dispositif du Locapass, qui offre un étalement du paiement de la caution, sera "systématiquement" proposé dès la signature du CPE, assure Matignon.

Mais , "les compagnies d'assurances qui garantissent le paiement des loyers le considèrent comme un contrat précaire et refusent de le prendre en compte", explique le Président de la Fédération nationale de l'immobilier. Lequel souligne que même avec le système Locapass, le problème persiste car " les bailleurs ne sont pas favorables" à ce système qui ne couvre pas la durée du contrat de travail ( 2 ans ) ni la durée du bail ( 3 ans ).

Quant au crédit, le Premier ministre assure que les banques joueront le jeu en considérant les jeunes en CPE au même titre que les salariés en CDI.

Rappelons que dès octobre 2005, la société de crédit DIAC ( groupe Renault ) avait émis une note invitant les cadres de son réseau à considérer les salariés en CNE comme s'ils étaient en CDD, c'est à dire comme des précaires ... CNE ou CPE fabriquent bien des salariés précaires .